



Montreuil, le 12 mai 2023

Solidarité avec nos camarades convoqués en Justice !

Le jeudi 25 mai prochain à 9h00, le Secrétaire National de la CGT Insertion Probation ainsi que 2 représentants syndicaux du SNEPAP-FSU sont convoqués devant le Tribunal Judiciaire d'Alençon dans le cadre d'une procédure de diffamation portée par FO Pénitentiaire.

À l'origine, un tract intersyndical faisant suite à de multiples interventions de nos organisations sur le Centre Pénitentiaire de Condé sur Sarthe, établissement ultra-sécuritaire au sein duquel l'activité et les missions du SPIP posent manifestement problème. Pour rappel, même à Condé sur Sarthe, les missions de l'Administration Pénitentiaire sont fondées sur 2 principes : la garde et la réinsertion des personnes privées de liberté. La méthodologie d'intervention du SPIP en milieu fermé, tel l'entretien individuel ou le secret de la correspondance, prévus dans les textes, s'applique dans tous les établissements et est la même pour toute personne incarcérée...

La violation, selon nous, de ces règles d'intervention et le dénigrement légitimement ressenti par les collègues du SPIP ont conduit la CGT-IP et le SNEPAP à venir au soutien des collègues et défendre la place du SPIP au CP de Condé sur Sarthe.

La dénonciation de ces graves difficultés fait aujourd'hui l'objet d'une tentative d'étouffement scandaleuse sous prétexte de diffamation par un syndicat apparemment plus soucieux de la probité des écrits des autres que des siens....

Cette procédure dite bâillon a pour objectif de faire taire toute tentative de réflexion critique.

La CGT-IP appelle les personnels des SPIP à soutenir nos camarades en :

- participant au rassemblement prévu devant le TJ d'Alençon le 25 mai à 9h,
- marquant leur solidarité en débrayant devant les services à la même heure,
- diffusant des tracts locaux de soutien

Soyons unis et solidaires de nos 3 camarades face à des attaques inacceptables !

Les élues nationales et élus nationaux de la CGT IP